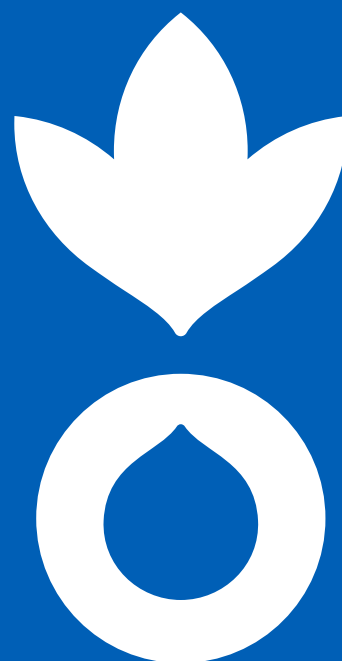


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU FERLO AU SÛNÛGAL



POINTS SAILLANTS

- Forte concentration du bétail dans les régions de Louga et Tambacounda
- État d'embonpoint des petits et grands ruminants globalement bon
- Ressources en pâturages et en eau suffisantes
- Augmentation des cas de vol de bétail
- Légère hausse du prix du bétail et baisse de celui des céréales
- Termes de l'échange bovin mâle contre mil ou contre riz favorables aux éleveurs
- Cas isolés de suspicions de maladies (entérotoxémie, parasitoses, distomatose)



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs acteurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un relais du RBM, qui est chargé de collecter à la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages téléphoniques, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Global Land Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

SITUATION PASTORALE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS

La période d'octobre à novembre 2023 est marquée par une forte concentration du bétail dans la région de Tambacounda et Louga. Cependant, à l'échelle de la zone agropastorale du Ferlo, la concentration du bétail est moyenne à forte.

La période est marquée par trois grands mouvements de bétails. Ils sont principalement de la direction du nord vers le sud, d'ouest vers le centre et de l'est vers le sud.

Des arrivées massives sont enregistrées à Darou Mousty en provenance de Keur Momar Sarr ainsi qu'à Kothiari et Balla en provenance de Dahra (Louga) et Nabadji (Matam). Louga.

Au début de la nouvelle saison, des arrivées précoces ont été signalées à Younféré (Matam) en provenance de la région de Saint Louis. De plus, ces mouvements sont aussi observés à Pass Koto et à Payar dans la région de Tambacounda en provenance de la région Louga. Dans la région de Matam, des mouvements internes ont eu lieu à Bondji en provenance de Nabadji Civol. A Bondji également, il y a eu des mouvements transfrontaliers en provenance de la Mauritanie.

Des départs précoces sont rapportés de Orkadiéré (région de Matam) vers le Mali et à Keur Momar Sarr vers la région de Fatick.

Des départs massifs ont été observés à partir de Galoya en direction de Younféré et de Dahara-Thiamène.

Au cours de la période considérée, aucun départ forcé n'a été enregistré.

Tous ces grands mouvements correspondent à des transhumances vers des zones de transit ou d'accueil.

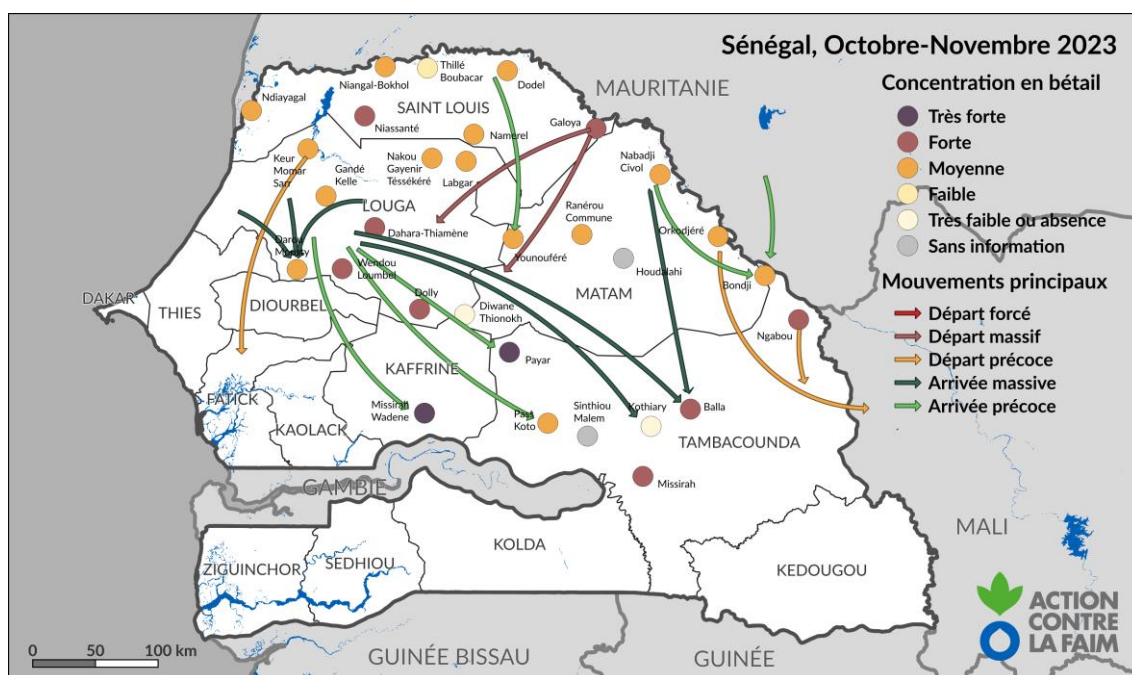


Figure 1 - Concentration et Mouvements entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

RESSOURCES EN PÂTURAGE

Durant la période d'octobre-novembre 2023, le taux de couverture de végétation du sol s'est amélioré par rapport à la période précédente.

Il est à noter que les cartes produites à l'aide de l'imagerie satellitaire (Figures 2) informent uniquement sur la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photoactive) et en végétation sèche (non-photoactive), et ne donnent pas d'informations sur la quantité totale de végétation ni sur la qualité. Les sols totalement couverts apparaissent en vert foncé, les sols nus en orange/marron.

La couverture hétérogène du sol suit le gradient sud-nord qui est en rapport avec la situation biogéographique du pays (Figure 2). Les fractions à couverture végétale nulle sont numériquement faibles et limitées à de petites zones dans les régions de Saint Louis, Louga et Matam.

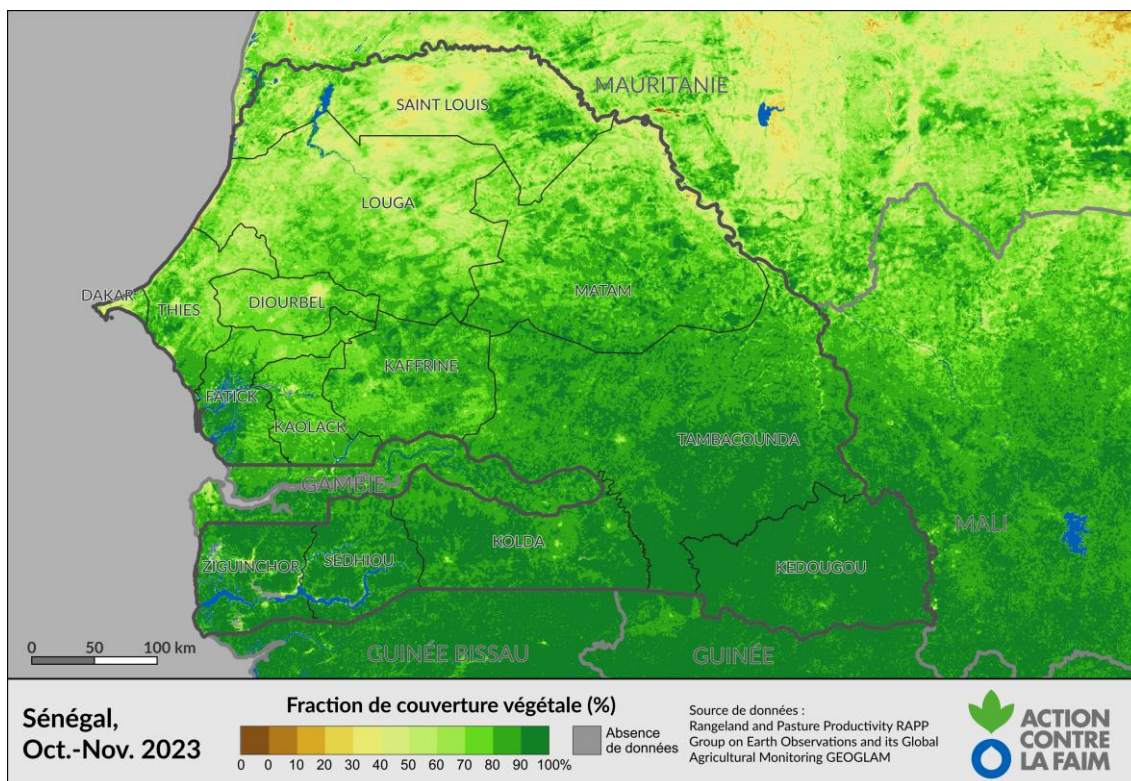


Figure 2 - Fraction de couverture végétale entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

La figure 3 montre l'anomalie de production de biomasse pour l'hivernage 2023 sur le Sénégal exprimée en nombre d'écart-type (σ) d'écart à la moyenne (1999-2023) appelée anomalie normalisée. Cependant, l'anomalie de production de biomasse montre des poches déficitaires situées dans les régions de Louga, Saint-Louis, Diourbel, une partie de Thiès et Kaffrine, Matam, Tambacounda et Kédougou (Figure 3). La région de Matam, généralement caractérisée par une faible pluviométrie, montre dans l'ensemble une bonne production de biomasse pour la saison 2023.

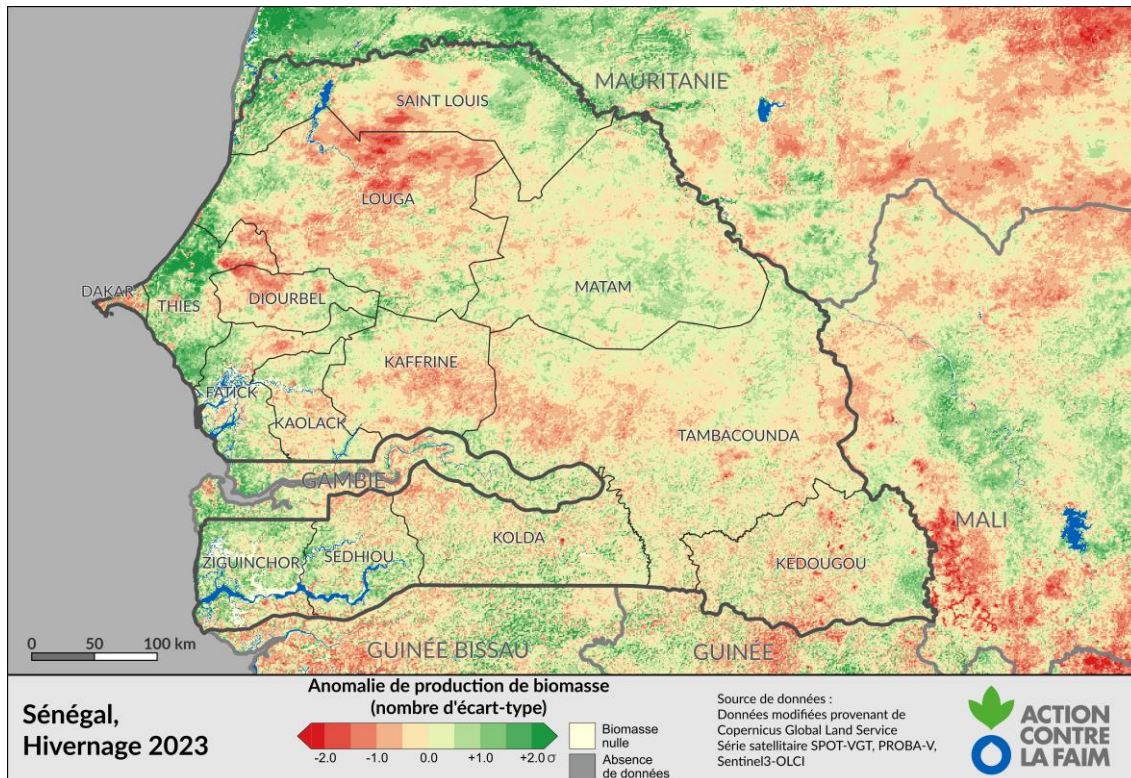


Figure 3 - Anomalie de production de biomasse pour saison d'hivernage 2023 sur le Sénégal

Au niveau des sites de surveillance pastorale, les relais rapportent une disponibilité des ressources en pâturages globalement moyenne à très suffisante (Figure 4). En effet, dans les régions de Saint-Louis (Thilé Boubacar, Dodel, Namarel), de Louga (Keur Momar Sarr, Gandé Kelle, Nakou Gayenir, Téssekéré, Darou Mousty et Wendou Loumbel) et à Younféré (Matam), les ressources en pâturages sont moyennes (Figure 4). Les prévisions faites au cours de la période précédente ([août-septembre 2023](#)) décrivaient le risque d'une transhumance précoce au cours des mois de novembre et décembre, en raison d'une diminution précoce des pâturages. Ces prédictions se sont en partie réalisées.

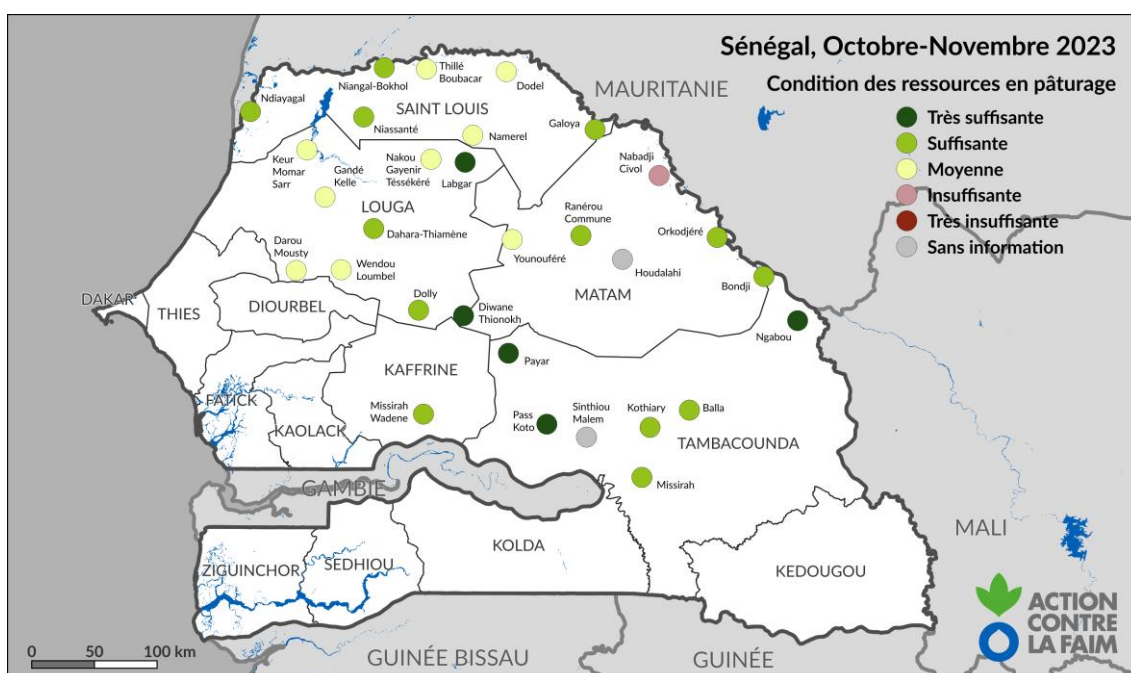


Figure 4 – Situation des ressources en pâturage enregistrée entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

RESSOURCES EN EAU

Sur la période d'octobre à novembre 2023, la disponibilité des ressources en eau dans les sites de surveillance pastorale est globalement suffisante à moyenne (Figure 5) avec une forte utilisation des mares (Figure 6) dans presque tous les sites sentinelles. Dans la région de Louga, en revanche, on observe une plus forte utilisation de forages qu'à Saint Louis (Dodel et Namarel).

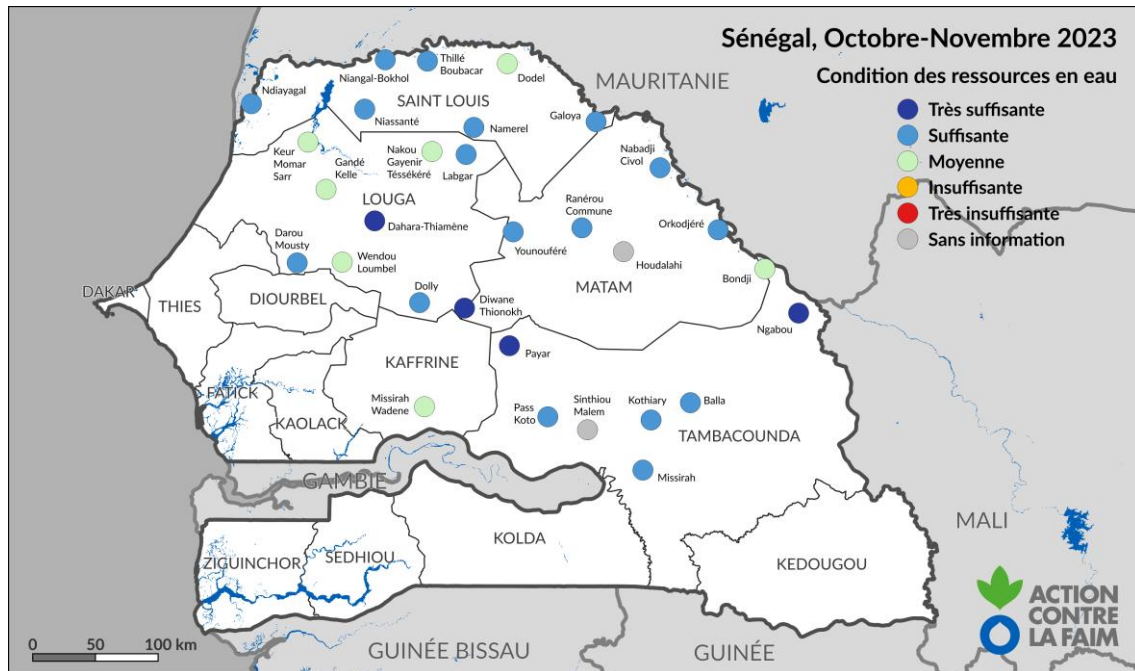


Figure 5 – Situation des ressources en eau enregistrée entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

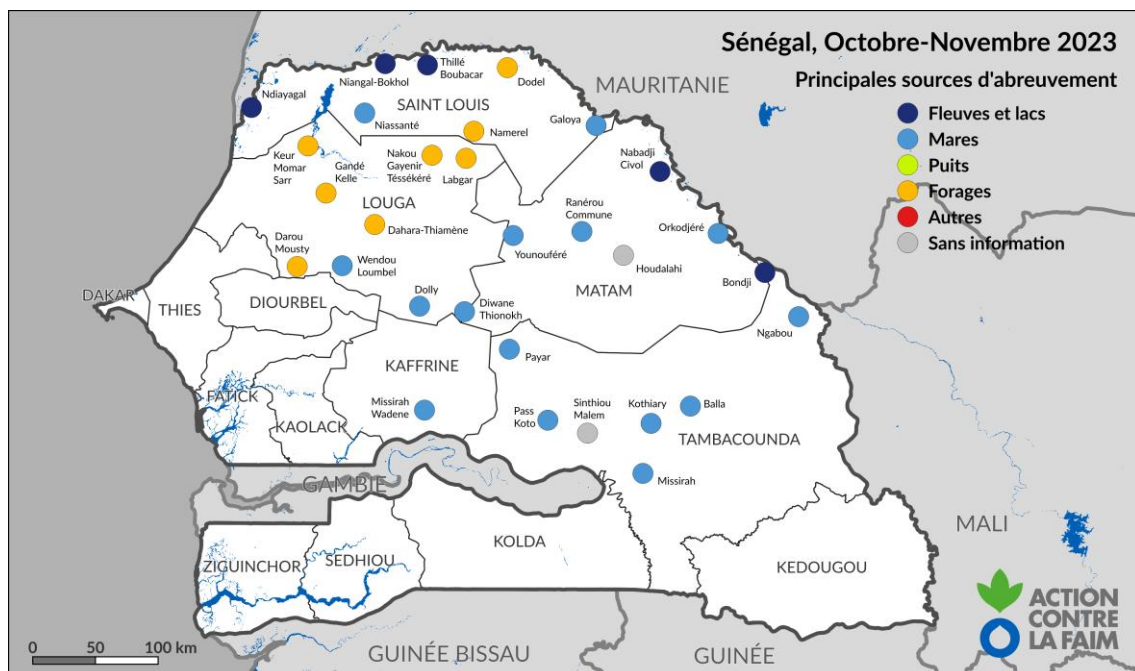


Figure 6 – Principales sources d'abreuvement utilisées entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

FEUX DE BROUSSE

La période d'octobre à novembre 2023 a été marquée par des incendies et des feux de brousse de petite taille notamment à Saint Louis (Galoya), Matam (Bondji) et Tambacounda (Ngabou, Payar, Pass Koto et Kothiary). Des incendies de grande taille ont aussi été observés dans plusieurs sites : Namarel (Saint Louis), Dolly (Louga), Ranérou Commune et Orkadiéré (Matam), Balla (Tambacounda) et Missirah Wadéne (Kaffrine). Enfin, des incendies de très grande ampleur ont été signalés à Lagbar (Louga) et Diwane Thionokh (Matam).

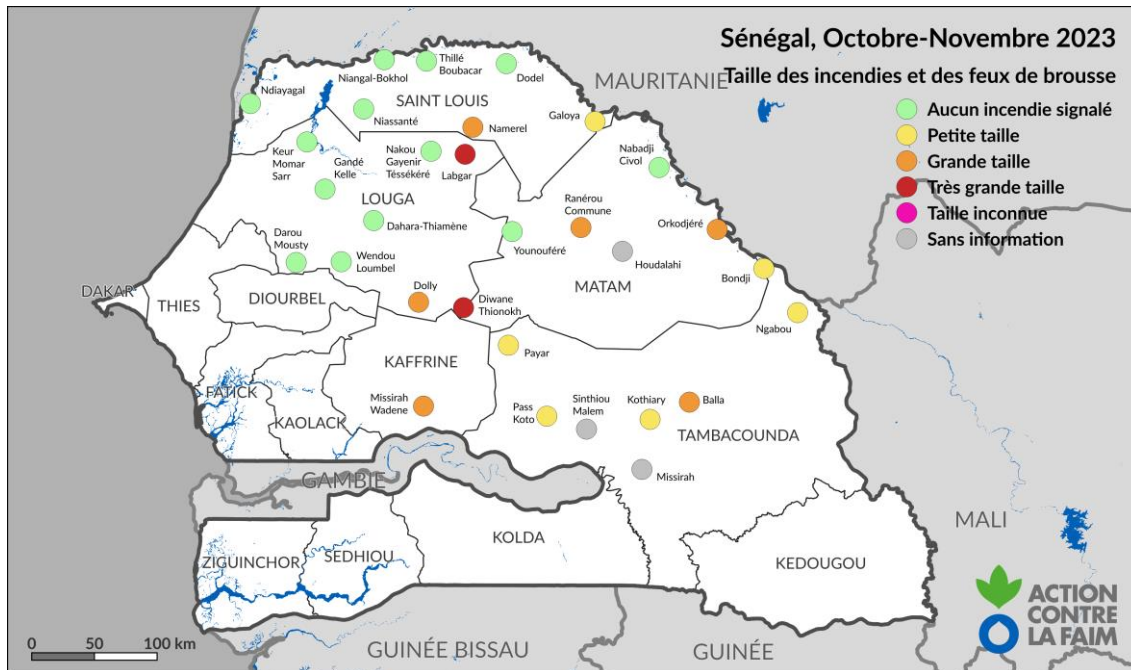


Figure 7 - Taille des incendies et des feux de brousse signalés entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

La carte de l'état d'embonpoint des petits ruminants fait apparaître une situation qui est globalement bonne au niveau national (Figure 8) sur toute la zone agropastorale du Ferlo à l'exception des sites de Dodel démontrant un état médiocre. Des conditions acceptables pour les petits ruminants sont observées dans les régions de Louga (Keur Momar Sarr, Gandé Kelle, Darou Mousty), Matam (Nabadji Civol) et Tambacounda (Pass Koto).

L'état d'embonpoint des gros ruminants (Figure 9) suit la même tendance que celle des petits ruminants.

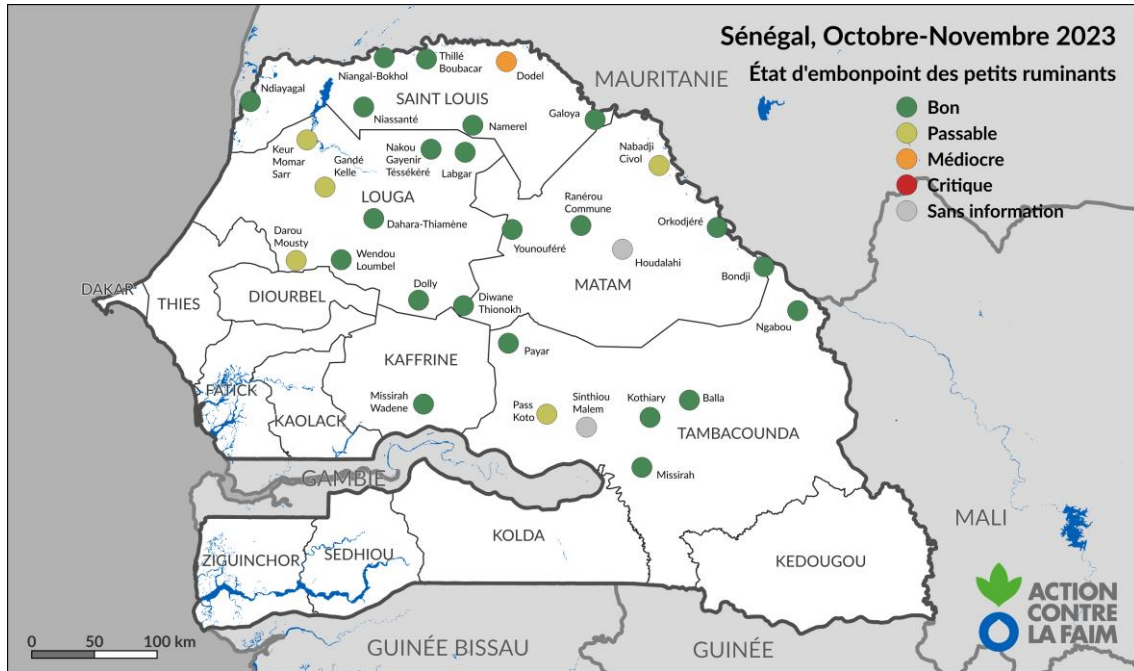


Figure 8 – État d'embonpoint des petits ruminants enregistré entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

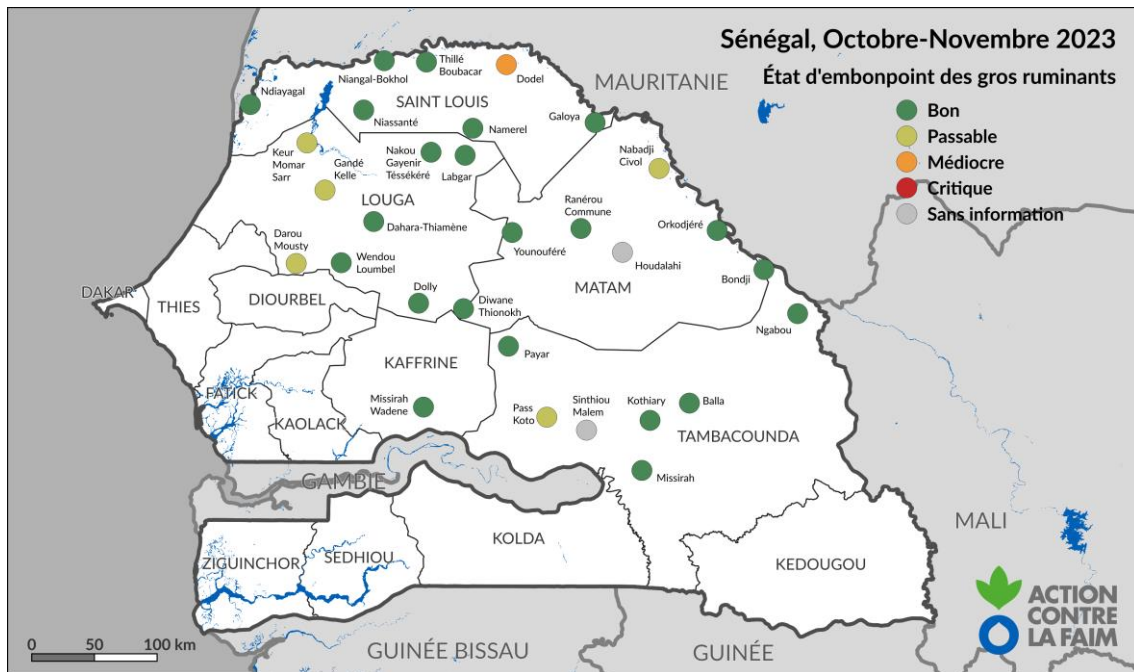


Figure 9 – État d'embonpoint des gros ruminants enregistré entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

S'agissant des maladies, des suspicions sont principalement signalées dans les régions de Saint Louis, Louga, Matam et Tambacounda (Figure 10). Il s'agit principalement de l'anterotoxémie, des parasitoses chez les petits ruminants et la distomatose chez les bovins, et les petits ruminants.

La Figure 11 montre qu'un seul cas de mortalité du bétail lié à une maladie a été rapporté à Keur Momar Sarr (région de Louga). Hormis ce cas isolé, on peut confirmer que la situation est presque positive.

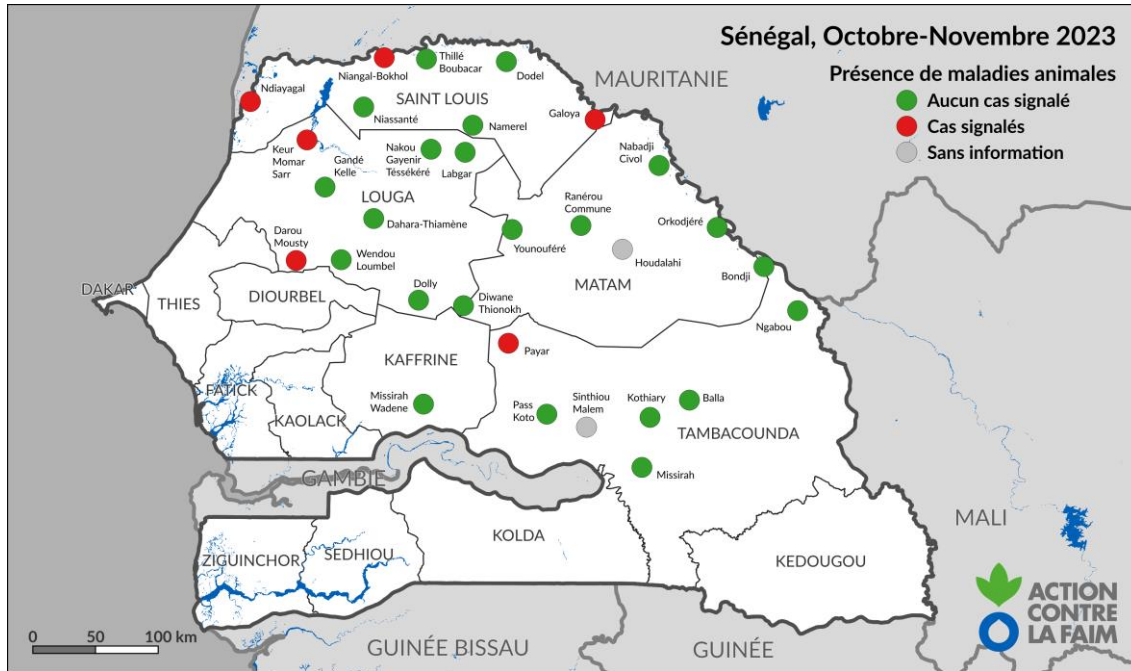


Figure 10 - Présence signalée de maladies animales entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

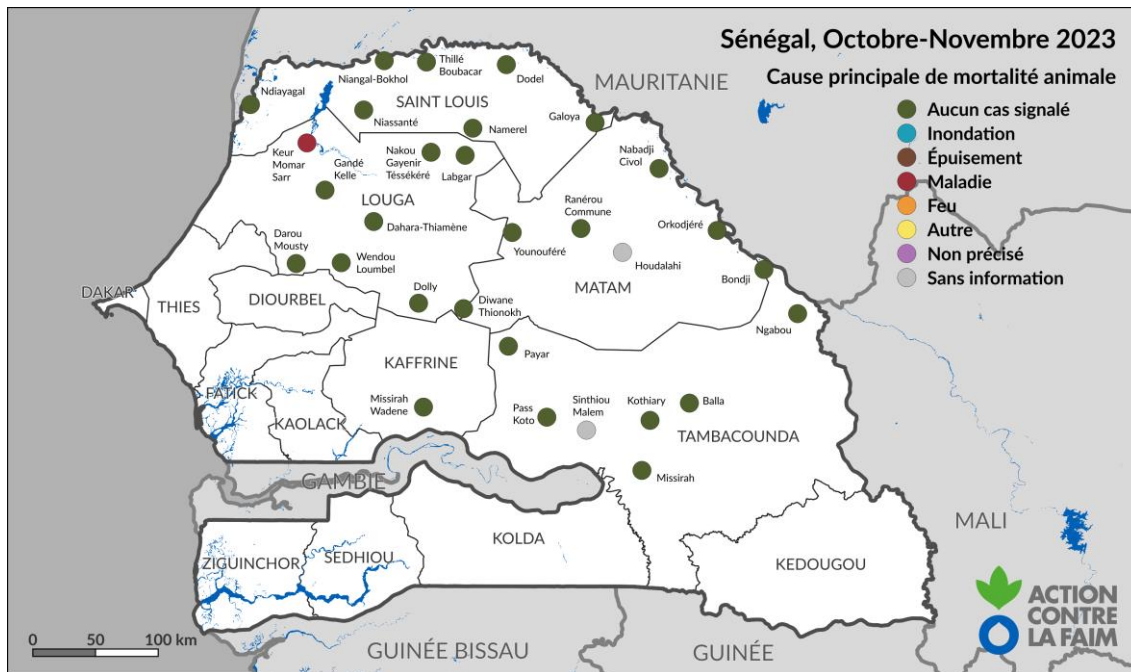


Figure 11 - Causes principales de mortalité animale rapportées entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Des vols de bétail sont toujours signalés sur la quasi-totalité de la zone agropastorale du Ferlo, avec une forte prédominance dans les régions de Louga, Saint Louis, Tambacounda et Matam (Figure 12). Les petits ruminants sont principalement concernés par ces vols car ils sont plus faciles à convoier.

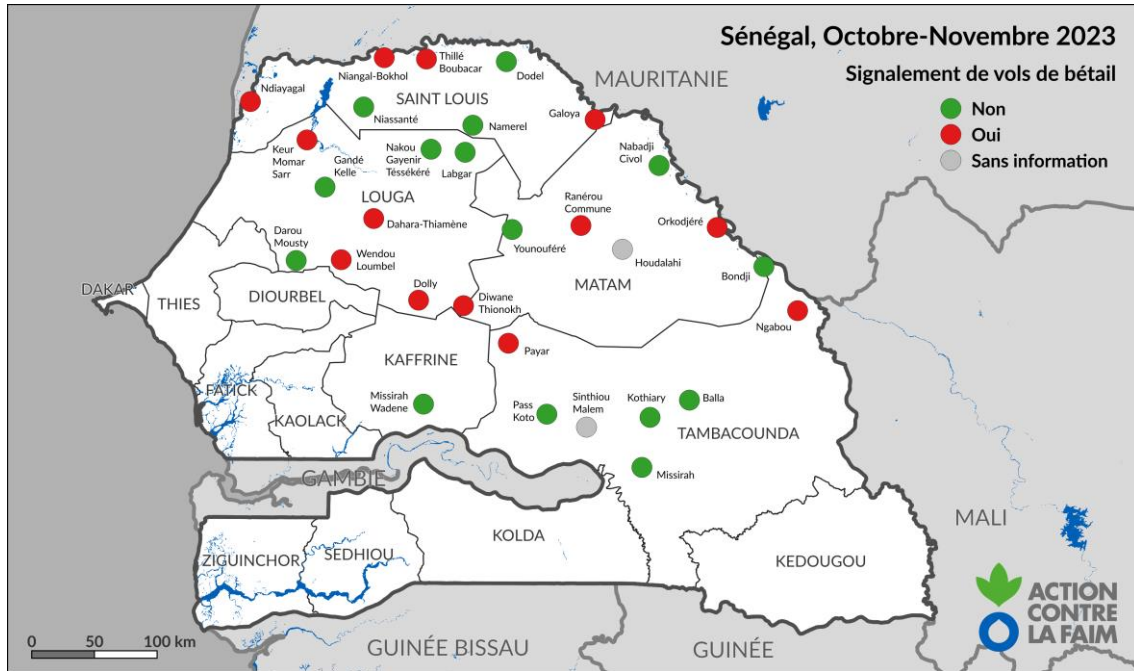


Figure 12 - Vols de bétail rapportés entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

Pendant la période octobre à novembre 2023, deux conflits ont été signalés dans les régions de Louga (Darou Mousty et Keur Momar Sarr), qui a enregistré le plus grand nombre de cas, Matam (Ranérou Commune) et Saint Louis (Ndiayagal) (Figure 13).

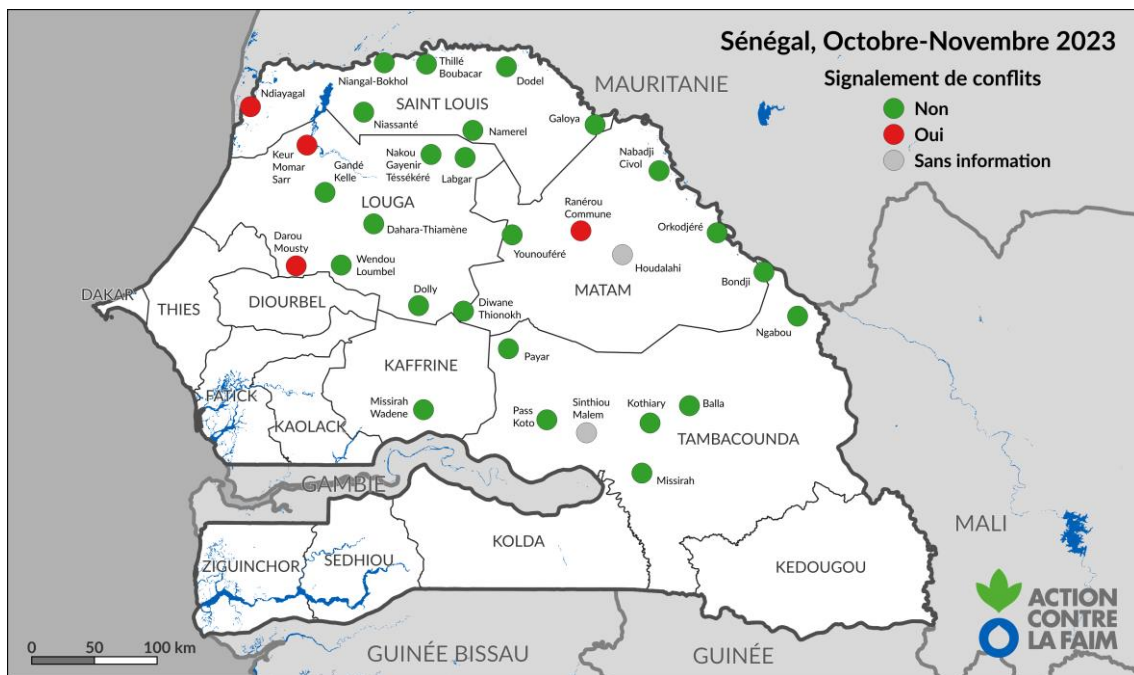


Figure 13 - Conflits rapportés entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITE D'ALIMENT POUR BÉTAIL

La figure 14 montre que tous les marchés à bétail sont ouverts et accessibles. Ces marchés à bétail sont des lieux d'échange d'animaux sur pied ou de produits animaux

entre producteurs, acheteurs, revendeurs et exportateurs. Ils constituent un cadre de concertation et d'échange d'information entre les acteurs ci-dessus cités.

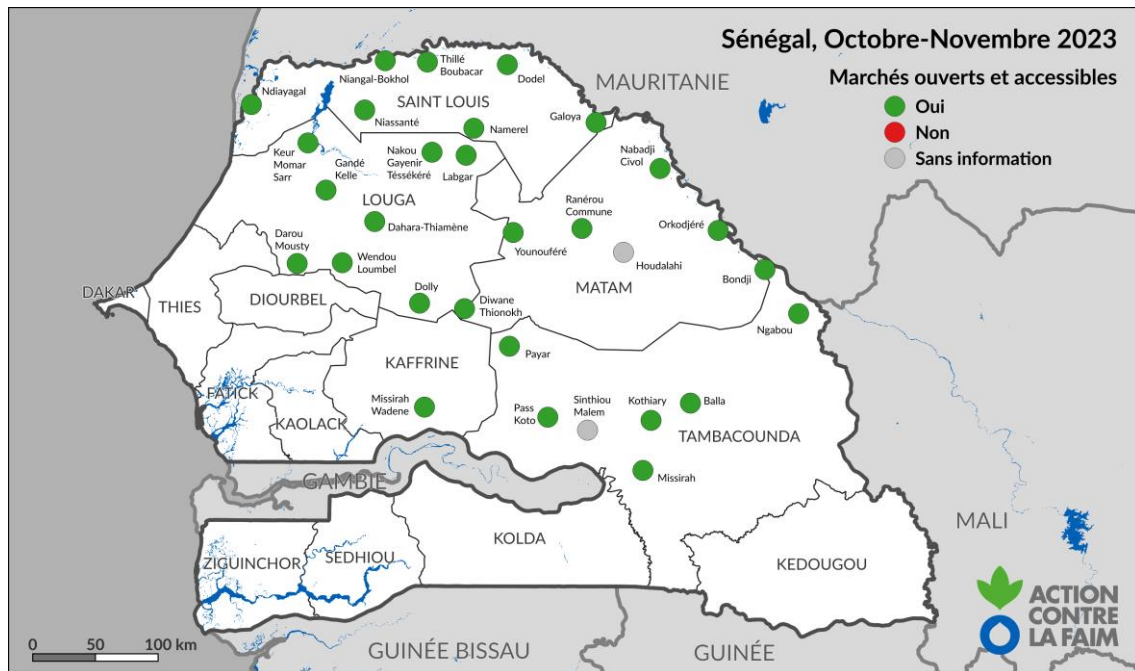


Figure 14 - Marchés ouverts et accessibles entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

La figure 15 révèle que les sites de Niangal Bokhol, Niassanté et Galoya (Saint Louis), Keur Momar Sarr, Nakou Gayenir Tèssékéré, Dahara-Thiamène, Darou Mousty et Dolly (région de Louga), Diwane Thionokh, Ranérou Commune (région de Matam) et Missirah Wadène (région de Kaffrine) ont bénéficié d'appui au secteur pastoral. Ces appuis consistent essentiellement à la distribution d'aliments de bétails subventionnés et la campagne de vaccination du cheptel.

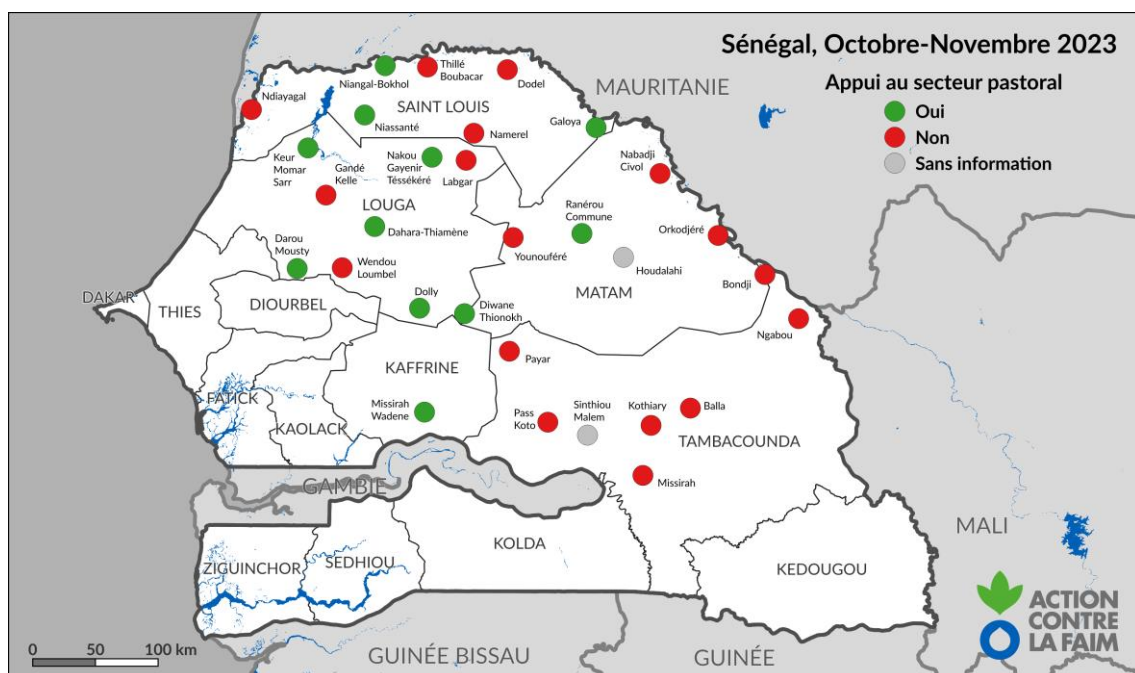


Figure 15 - Zones d'appui au secteur pastoral entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

Pendant la période d'octobre à novembre 2023, la disponibilité d'aliments de bétails a été satisfaisante sur l'ensemble du territoire national (figure 16). Cependant, quatre pénuries ont été observées dans les régions de Tambacounda (Kothiary et Pass Koto) et Saint Louis (Galoya et Niangal-Bokhol). Les conditions sont restées plus ou moins similaires à la période précédente d'août-septembre 2023, avec l'ajout du site de Niangal-Bokhol.

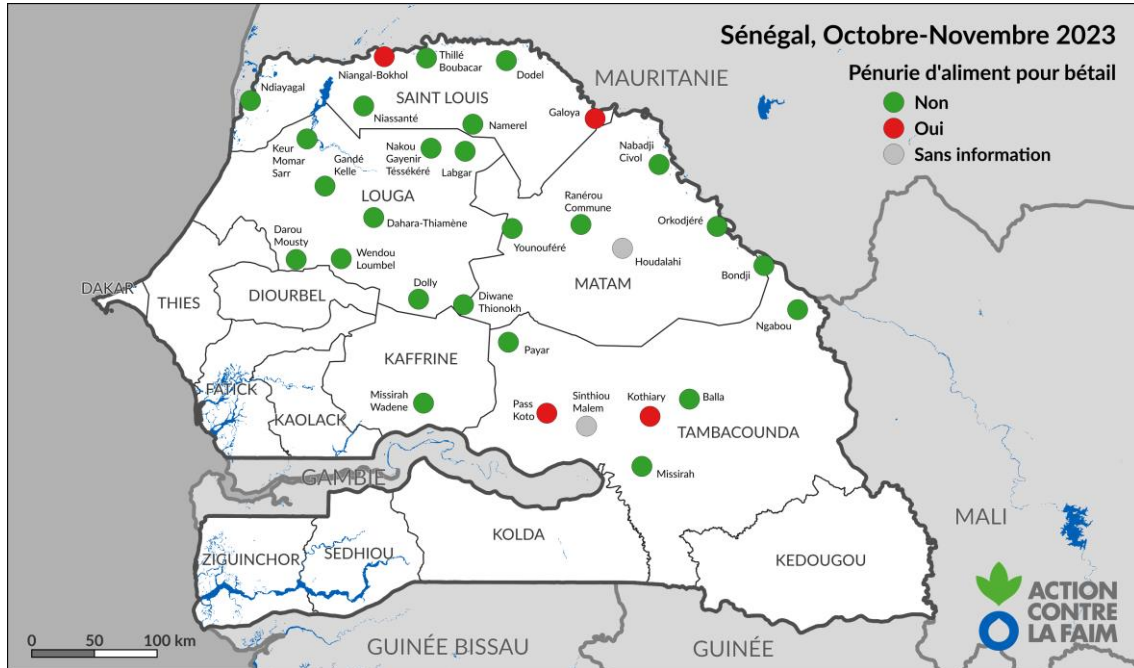


Figure 16 – Pénurie d'aliment pour bétail signalée entre octobre et novembre 2023 sur le Sénégal

PRIX DES MARCHÉS

Le tableau 1 montre l'ensemble des prix de marché relevés par le relais sentinelles.

Tableau 1 - Prix en FCFA de marché et termes de l'échange relevés en octobre-novembre 2023 sur le Sénégal

Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz	Mil	Sorgho	Aliment bétail	Termes échange Bovin mâle	
			Mâle 6 mois – 1 an	Femelle	Mâle 1 an – 2 ans	Femelle	Mâle 5 ans – 6 ans	Femelle					Riz	Mil
			FCFA/tête						FCFA/kg		Kg/tête			
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadène	30 000	25 000	85 000	70 000	500 000	450 000	350	250	275	300	1 429	2 000
Louga	Kebemer	Darou Mousty	25 000	22 500	100 000	55 000	450 000	375 000	350	300	375	300	1 286	1 500
		Dahara-Thiamène	37 000	28 000	90 000	50 000	450 000	350 000	375	450	500	300	1 200	1 000
	Linguère	Diwane Thionokh	30 000	28 000	55 000	40 000	340 000	280 000	350	275	300	300	971	1 236
		Dolly	35 000	28 000	80 000	55 000	545 000	315 000	350	345		300	1 557	1 580
		Labgar	29 000	24 000	70 000	40 000	400 000	360 000	400	400	350	250	1 000	1 000
		Nakou G. Tésékéré	45 000	35 000	90 000	65 000	500 000	420 000	350	395	250	250	1 429	1 266
		Wendou Loumbel	39 500	34 000	78 000	48 000	455 000	345 000	375	425	450	275	1 213	1 071
	Louga	Gandé Kelle	35 000	40 000	90 000	72 500	450 000	500 000	400	600		300	1 125	750
		Keur Momar Sarr	40 000	30 000	40 000	60 000	400 000	350 000	450	500	500	400	889	800
Matam	Kanel	Orkodjéré	45 000	25 000	80 000	35 000	450 000	325 000	450	350	300	300	1 000	1 286
	Matam	Nabadji Civol	35 000	25 000	82 500	50 000	500 000	300 000	350	400	500	300	1 429	1 250
		Ranérou Commune	35 000	30 000	70 000	50 000	350 000	250 000	400	250	250	300	875	1 400
	Younouféré	30 000	28 000	60 000	37 000	325 000	197 000	325	250	300	350	1 000	1 300	
Saint-Louis	Dagana	Ndiayagal (Diama)	30 000	27 500	72 500	50 000	450 000	400 000	350	600		300	1 286	750
		Niangal-Bokhol	40 000	30 000	80 000	65 000	450 000	350 000	325	500		500	1 385	900
		Niassanté	40 000	37 500	70 000	67 500	515 000	455 000	300	500		200	1 717	1 030
	Podor	Dodel	40 000	40 000	65 000	50 000	450 000	260 000	350	300	400	200	1 286	1 500
		Galoya	40 000	30 000	55 000	40 000	450 000	300 000	350	350	500	400	1 286	1 286
		Namerel	32 000	30 000	84 000	42 500	600 000	320 000	300	400	400	250	2 000	1 500
		Thillé Boubacar	30 000	25 000	75 000	35 000	400 000	250 000	375	450	650	300	1 067	889
Tamba	Bakel	Bondji	34 500	35 000	56 000	42 000	322 500	232 500	330	500	300	250	977	645
		Ngabou	35 000	25 000	60 000	35 000	350 000	225 000	350	200	350	250	1 000	1 750
	Goudiry	Kothiary	35 000	25 000	70 000	35 000	400 000	275 000	300	250	300	300	1 333	1 600
	Koumpentoum	Pass Koto	35 000	23 500	65 000	35 000	199 500	99 000	350	275	350	250	570	725
		Payar	41 000	28 000	78 000	38 000	345 000	287 000	350	263	275	300	986	1 314
	Tamba-couda	Balla	45 000	40 000	85 000	50 000	350 000	285 000	300	300	300	300	1 167	1 167
		Missirah	52 500	45 000	105 000	62 500	462 500	227 500	350	500	500	400	1 321	925
		Sinthiou Malem												

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

Les termes de l'échange bovin mâle contre mil et riz restent toujours favorables aux éleveurs dans tous les sites de surveillance pastorale (Tableau 1).

Le prix des caprins connaissent une légère baisse par rapport à la période précédente ([août-septembre 2023](#)). En effet, pour la période août-septembre 2023, les prix moyens étaient de 35 722 FCFA pour les mâles contre les 33 370 FCFA pendant les mois d'octobre - novembre 2023. Pour les femelles également, les prix sont passés de 30 259 FCFA en [août-septembre 2023](#) à 25 706 en octobre-novembre 2023 (Tableau 2). Cependant, ces prix ont subi une hausse importante par rapport à la moyenne saisonnière observée sur les 5 années antérieures (octobre-novembre de 2018 à 2022), avec +9% pour les caprins mâles et +17% pour les caprins femelles.

Le prix moyen des ovins a aussi connu une légère baisse par rapport à la période précédente (de 79 722 en août-septembre 2023 à 74 679 FCFA pour les mâles au cours de la période octobre-novembre 2023, contre 50 602 à 49 107 FCFA pour les femelles). Par rapport à la moyenne saisonnière, on note une nette variation du prix des ovins mâles (+0%) et une hausse de celui des femelles de +10%.

La moyenne des prix relevés pour les bovins est de 423 554 FCFA pour les mâles et 313 679 FCFA pour les femelles. Ces prix montrent une très légère hausse par rapport à la [période précédente](#), avec une variation respective de +2% pour les mâles et +6% pour les femelles, mais avec augmentation importante par rapport à la moyenne saisonnière avec +28% pour les bovins mâles et +38% pour les bovins femelles (Tableau 2).

Tableau 2 - Évolution du prix du bétail en moyenne sur le Sénégal

	Oct.-Nov. 2023 (FCFA/tête)	Août-Sept. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2018-2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Caprin mâle	36 446	35 722	+2	33 370	+9
Caprin femelle	30 143	30 259	-0	25 706	+17
Ovin mâle	74 679	79 722	-6	74 646	+0
Ovin femelle	49 107	50 602	-3	44 495	+10
Bovin mâle	423 554	416 944	+2	330 945	+28
Bovin femelle	313 679	295 769	+6	227 603	+38

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

Les prix du riz et du mil sont stables par rapport à la période précédente avec une moyenne respective de 356 et 378 FCFA/kg (Tableau 3). Cependant, ils sont toujours en hausse par rapport à la moyenne saisonnière de +10% pour le riz et +29 % pour le mil.

Le prix de l'aliment de bétail subit une légère hausse de +1% par rapport à la période précédente avec une moyenne de 301 FCFA/kg et en hausse de +17% par rapport à la moyenne saisonnière (Tableau 3).

Cette légère hausse des prix s'explique d'une part, par le bon état d'embonpoint des animaux et d'autre part, par le début de la vente des produits récoltés. A cette période ceux d'agropasteurs vendent leurs animaux ainsi, l'offre diminue sur marché augmentant ainsi les prix de ces derniers. Par ailleurs, d'autres thésaurisent les revenus des récoltes par l'achat d'animaux.

Tableau 3 – Évolution du prix des céréales et de l'aliment pour bétail en moyenne sur le Sénégal

	Oct.-Nov. 2023 (FCFA/kg)	Août-Sept. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2018-2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Riz	356	354	+1	325	+10
Mil	378	436	-13	293	+29
Sorgho	377	389	-3		
Aliment bétail	301	299	+1	257	+17

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Renforcer la surveillance zoo-sanitaire notamment au niveau des postes d'inspections frontalières mais également dans les zones de forte concentration du bétail ;
- Renforcer les capacités des comités de gestion des ressources et infrastructures pastorales ;
- Poursuivre les campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail ;
- Sensibiliser les populations sur la législation concernant le vol de bétail à l'aide de spots radio et des campagnes d'informations ;
- Formation à la sécurité et à la résolution des conflits ;
- Positionner le matériel de lutte contre les feux de brousse ;
- Poursuivre la surveillance pastorale ;
- Étendre la surveillance pastorale aux zones non couvertes du sud du Sénégal, au-delà de la Gambie : Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Kédougou ;
- Dresser un inventaire de la flore au niveau de la zone agropastorale et ainsi pouvoir surveiller les changements dans les tendances de la végétation résultant du changement climatique, de la déforestation et d'autres activités anthropiques.

INFORMATION ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- NDIAYE Bamba (ACF-Sénégal) - bndiaye@sn.acfspain.org
- BALDE Ibrahima Sory (ACF-Sénégal) - isobalde@sn.acfspain.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF-ROWCA) - cadiallo@wa.acfspain.org
- LEVY Clara (ACF-ROWCA) - clevy@wa.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF-ROWCA) - erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec le Réseau Billital Maroobé (RBM). Le projet bénéficie de l'appui du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA).



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie, de UNITLIFE et de l'agence belge de développement ENABEL.

